

Collectif
des
Riverains
et
Victimes
du
CMMP d'
Aulnay-Sous-Bois (93600)



Contact :
Monsieur Gérard Voide
21 rue du Commerce – Escalier 5
94310 Orly
tél/fax : 01 48 53 31 45
Email : voide@aliceadsl.fr
Site internet : <http://www.ban-asbestos-france.com>

JUIN 2011

Le sous-sol de l'ancienne usine d'amiante CMMP du vieux pays d'Aulnay ne sera pas dépollué

RAPPEL :

Les associations se sont portées « en information volontaire » dans l'expertise en cours demandée par DeltaVille à la suite de la découverte d'amiante crocidolite sous les dalles des bâtiments B et C1 et d'un dépôt sauvage enterré de zircon radioactif.

Une première campagne de 30 carottages, l'été 2010, révélait la présence d'amiante (amosite et chrysotile). Une deuxième campagne, cet hiver, par méthode d'excavation (enlèvement de terre par couches successives) révélait le même taux de pollution en amiante crocidolite.

Concernant le zircon radioactif, les campagnes de mesures de la CRIIRAD révèlent des mesures au compteur de 400, 700, 900, 1100 et jusqu'à 1500 coups seconde sur l'ensemble du terrain pour un « bruit de fond » normal de 90 à 140 coups seconde. Le Big Bag contenant les terres du débroussaillage de 2006, interrompu à la suite de l'alerte des riverains, tape de 1800 à 2000 coups seconde et contenait du minerai d'uranium manipulé à l'époque par des ouvriers sans protection. L'uranium 238 et le thorium 232 sont à faible activité, à vie longue de 4,5 et 14 milliards d'années. On comprend mieux les maladies liées aux radiations nucléaires qui se révèlent aujourd'hui après 36 années de pollution. A ce jour, nous n'avons pas de certitude d'absence de zircon en profondeur dans le sol.

Malheureusement, la dépollution en profondeur du sous-sol n'aura pas lieu ; elle ne sera même pas étudiée ni chiffrée malgré notre demande. L'experte travaille désormais sur le projet municipal.

Ainsi s'achemine-t-on vers une couche de macadam recouvrant la zone côté rue de Mitry et peut-être un bétonnage du sol côté rue de l'Industrie. Le terrain serait alors nettoyé sur une couche de 30 à 40 centimètres de terre, le « dépotoir » à zircon nettoyé sur un carré de 5 mètres sur 5 mètres à une profondeur envisagée de 1,5 mètre.

La municipalité opte pour la restriction d'emploi du terrain, ce que nous voulions éviter afin de ne pas hypothéquer l'avenir urbain du quartier et respecter le Code de l'Environnement : « remettre en l'état tel qu'aucun danger s'y manifeste », principe venant opportunément d'être remis en cause par une modification officielle ; quand une loi est trop contraignante, on l'allège !...

Pour le paiement de la dépollution par le CMMP pollueur, nous avons de bonnes raisons d'en douter, en dépit des procédures en cours en justice, même si nous ne baissons pas les bras. « Que vous soyez puissant ou misérable » disait Monsieur de la Fontaine ...

Les associations resteront vigilantes jusqu'au bout.

La rentrée scolaire à l'école du Bourg se profile plutôt à l'horizon de septembre 2012 , en espérant qu'aucune nouvelle découverte n'intervienne en cours de travaux ; en effet, personne n'a jamais voulu prendre en compte l'existence de fosses enterrées et autres volumes creux maintes fois signalées par les associations.

BILAN A CE JOUR DES VICTIMES :

113 malades recensés dont 28 mésothéliomes et des pathologies liées aux radiations nucléaires (cancers du foie, de la moelle osseuse, des ovaires, de la prostate ...).

La moitié de ces malades ont été contaminés parce qu'ils habitaient autour de l'usine.

Les associations participent à une étude officielle en vue d'évaluer l'ampleur de la catastrophe sanitaire provoquée par la pollution de cette usine. C'est l'aboutissement d'une demande auprès de Monsieur Bernard Kouchner datant du 20/10/1998 ! ... elles sont présentes également au Comité de Pilotage initié par la ville pour rechercher et aider les victimes à faire valoir leurs droits, mettre en place un suivi médical pour les personnes qui ont été exposées, engager un travail de mémoire.

Pour plus d'information, voir le site internet de Ban Asbestos France.

Si vous voulez nous aider dans notre bataille
vous pouvez adresser tout don (chèque à l'ordre de Ban Asbestos France à adresser à la
trésorière Nicole Voide – 21 rue du Commerce (esc.5) 94310 Orly
ou tout carnet de timbres poste pour nos envois groupés aux riverains sans mail.
MERCI D'AVANCE